

**Compte-rendu du séminaire de lancement du projet PSDR INVENTER
du 8 décembre 2015 9h-14h à l'IADT
et relevé de décisions**

Présents :

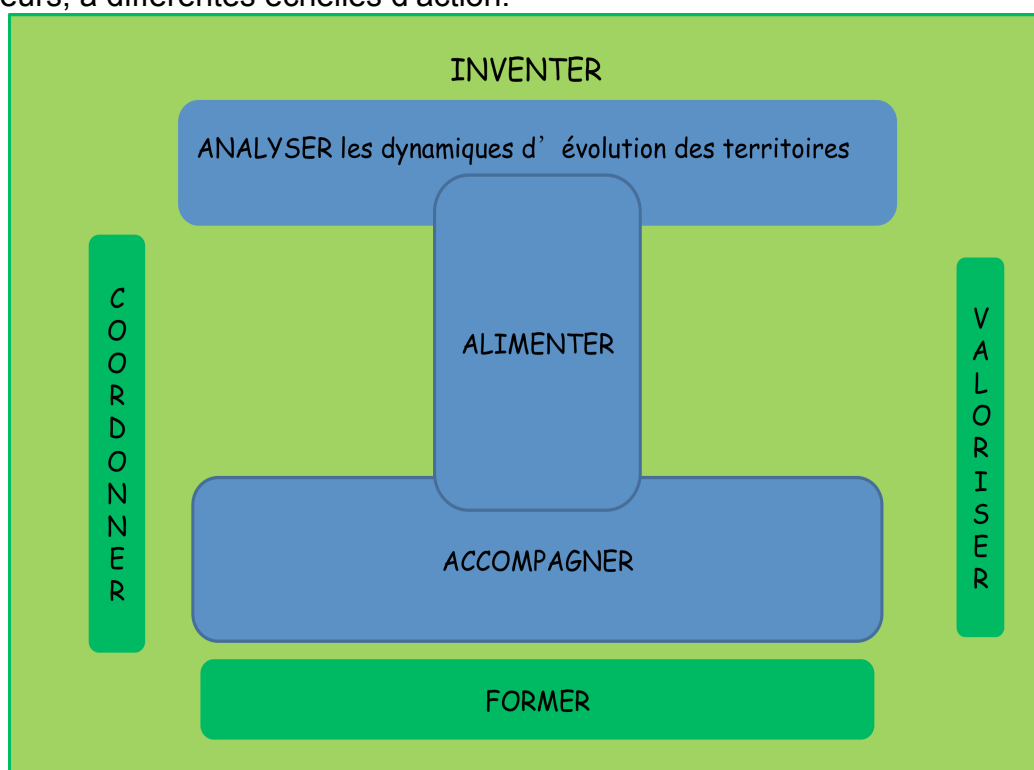
Nom	Prénom	Institution
ARRIGNON	Mehdi	UMR Métafort
BERTHOME	Karim	UMR Métafort
BILLION	Camille	UMR Métafort
CHAMBON	Philippe	AgroParisTech <i>Executive</i>
COT	Cécile	UMR Métafort
DHAINAUT	Christelle	DRAAF Auvergne
EYNARD	Pascal	AgroParisTech <i>Executive</i>
FOURNIOUX	Danielle	CD63
GUILLOT	Marion	UMR Métafort
HOUDART	Marie	UMR Métafort
ICERI	Vanessa	UMR Métafort
JOHANY	François	UMR Métafort
LARDON	Sylvie	UMR Métafort
LAROCHE	Nicolas	CRCGM
LIEVRE	Pascal	CRCGM
LOUDIYI	Salma	UMR Métafort
PROUHEZE	Jérôme	Grand Clermont
ROUCHIT	Grégoire	IADT
VERGNEAUD	Dominique	PNRLF

Les autres chercheurs du projet et partenaires acteurs (ARDTA, Agence d'Urbanisme, Chambre d'Agriculture 63) étant excusés.

Ordre du jour :

1. Présentation du projet PSDR INVENTER , ses volets, son outil collaboratif
2. Lancement des volets ANALYSER, ALIMENTER, ACCOMPAGNER
3. Préparation convention de partenariat et charte du « faire en semble »

Le projet INVENTER vise à formaliser les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire, et à concevoir l'accompagnement du changement dans un dispositif de Recherche-Formation-Action. Pour ce faire, les chercheurs d'INVENTER s'intéressent aux territoires de projet, où s'inventent de nouvelles façons d'alimenter et d'accompagner les territoires, tant sous l'impulsion de politiques territorialisées que d'actions collectives. Le projet a donc l'ambition d'**inventer de nouveaux modèles de développement territorial**, dans un partenariat interactif et créatif, entre chercheurs et acteurs, à différentes échelles d'action.



Le projet est organisé en volets de recherche et volets de valorisation, co-animés par un chercheur et un acteur, qui constituent le comité de pilotage du projet INVENTER.

VOLET	Nom	Institution
COORDONNER	Sylvie LARDON Dominique VERGNAUD	UMR Métafort PNRLF
ANALYSER	Mehdi ARRIGNON (à décider)	UMR Métafort (sous réserve)
ALIMENTER	Marie HOUDART Vanessa LUCIANI	UMR Métafort Grand Clermont
ACCOMPAGNER	Pascal LIEVRE Patrice CAYRE	CRCGM UMR Métafort et DGER
FORMER	(à décider) Laurent LELLI	UMR Métafort AgroParisTech <i>Executive</i>
VALORISER	François JOHANY Pierre-Julien CANONNE	UMR Métafort IADT

Volet ANALYSER

Le volet « ANALYSER » du projet INVENTER propose deux contenus. **Il s'agit d'abord** d'organiser, sous la responsabilité de Mehdi Arrignon et Arnaud Buchs, **des séminaires de mise en commun, à la fois méthodologiques, théoriques et de contenu thématique**, à hauteur de 3 par an (un en janvier/février, un autre avant l'été et un troisième à l'automne). Les séminaires durent 2 heures. L'objectif est de proposer dans chaque séminaire une à trois présentations de 15 minutes chacune, puis une discussion collective à partir de la/des présentations. Chaque séminaire a une entrée différente : méthodologique, théorique, thématique. Le premier séminaire, en janvier 2016 sera dédié précisément à une discussion thématique : les enjeux émergents qui ressortent du territoire. Le deuxième séminaire, en mars 2016, sera une présentation méthodologique sur le jeu de territoire et les méthodes d'enquêtes complémentaires : comment s'en servir dans le projet ; quelle utilité, et quelles informations et connaissances en attendre ? Le troisième séminaire en automne 2016) pourrait être une présentation théorique sur action collective et projet de territoire.

Pour 2017, nous envisageons une présentation thématique sur le nouveau contexte territorial (Mehdi proposerait une discussion sur l'impact de la réforme territoriale) puis une présentation méthodologique et une autre théorique, à fixer. Les séminaires doivent permettre à tous les membres du projet de s'informer mutuellement sur les approches qui peuvent être croisées entre nous ; ils permettent de partager un langage commun et d'éviter l'effet « silo » dans le projet.

Le deuxième apport du volet ANALYSER est un travail d'enquête sur le nouveau contexte institutionnel et les effets de la réforme territoriale sur les politiques locales. Une petite enquête serait réalisée par Mehdi Arrignon sur la fusion des régions et l'hybridation des services entre Auvergne et Rhône-Alpes. **Des entretiens semi-directifs** seraient réalisés, sur une période allant de février à septembre 2016, **au sein de la nouvelle région** tout récemment fusionnée. La restitution des résultats pourrait avoir lieu début 2017, pour permettre à tous les membres du projet de connaître le contexte réglementaire et institutionnel qui va s'imposer à tous dans les années à venir. L'objectif est d'informer les membres du projet sur le nouveau cadre réglementaire et institutionnel qui va s'imposer aux acteurs du territoire dans les années à venir.

A l'issue des échanges en table ronde sur le volet ANALYSER, les principaux retours ont été très enthousiastes sur l'idée d'une enquête au sein des services régionaux sur l'effet de la réforme territoriale et la fusion des services régionaux. Les retours en table ronde ont été très favorables également au principe des séminaires annuels (à hauteur de trois par an, donc). Nous avons fixé la date du premier séminaire, thématique, au 26 janvier après-midi. Nous avons validé aussi les trois interventions du 26 janvier (Dominique Vergnaud., Salma Loudiyi et Mehdi Arrignon), et ouvert le séminaire à toutes les personnes intéressées. La salle est réservée à l'IADT (même salle de réunion au sous-sol que celle du séminaire de lancement).

Le principal ajout à la suite des discussions en table ronde a été de faire que le second séminaire annuel sur la "méthodologie" ne traite pas uniquement du jeu de territoire, mais qu'il fasse le lien entre le jeu de territoire et d'autres méthodes d'enquêtes. Le principal apport de ce second séminaire serait donc une comparaison des différentes méthodes d'enquêtes. Mehdi pourrait faire une présentation très courte (10'), sur les entretiens semi-directifs et donnerait la grille d'analyse. Sylvie lardon pourrait faire une présentation courte (10') sur le jeu de territoire, avec un témoignage du vécu des jeux de territoire par les étudiants (10'). L'objectif est de présenter à quoi peuvent servir les entretiens en complément du jeu de territoire, quelles postures adopter suivant les informations que l'on recherche et les types d'acteurs que l'on va rencontrer.

Les JEUX de TERRITOIRE seront mis en œuvre dans le cadre de ce volet.

Une série d'ateliers participatifs sera menée avec une diversité d'acteurs des territoires (acteurs institutionnels, acteurs intermédiaires, agriculteurs et autres professionnels), sur le PETR Grand Clermont et le PNR Livradois Forez, pour identifier les enjeux territoriaux relatifs à la gouvernance territoriale de l'alimentation et au développement intégré des territoires.

Ils se dérouleront entre le 1 et le 11 mars et seront préparés, animés, observés, ... par des chercheurs du projet et par les étudiants du master DTNR TAM dans le cadre de leur module de formation « Démarches participatives et projets de territoire » (**encadrement Sylvie Lardon, Marie Houdart et Salma Loudiyi**).

Les étudiants du master TAM participeront aux 2 premiers séminaires organisés par le volet ANALYSER. Suite au 1er séminaire du 26 janvier, ils élaboreront les fiches de jeu de territoire. Le 2e séminaire aura lieu le 15 Mars, suite aux jeux de territoire réalisés début mars.

VOLET ALIMENTER

La démarche méthodologique suivie pour la première année du projet reposera à la fois sur la mise en œuvre des différents jeux de territoire, sur les territoires du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez (qui constituent un cadre de base pour les jeux), et sur le recensement (via un stage individuel) des initiatives relevant de l'alimentation responsable et durable sur le territoire. Un projet collectif d'élèves ingénieurs en 3^{ème} année à VAS débutera également en janvier sur ce travail de recensement.

La question de la coordination est primordiale dans le cadre de cette démarche afin de ne pas solliciter les acteurs identifiés.

Les acteurs et chercheurs ont également évoqué leur volonté de se coordonner avec les autres PSDR sur l'alimentation en Rhône-Alpes (FRUGAL et SYAM) via l'organisation de séminaires communs, la constitution de comités de pilotage de stages communs également, etc.

Attentes des acteurs partenaires :

- Jérôme Prouhèze (Grand Clermont) souligne des difficultés à travailler sur les questions d'alimentation, car les initiatives sont très nombreuses en la matière et mobilisent une grande diversité d'acteurs. Plutôt qu'un diagnostic offre/demande, il faudrait avoir une vision des acteurs actifs en matière d'alimentation et de leurs réseaux (« qui fait quoi, qui est relié à qui, qui n'aime pas qui ? »), afin de connaître leurs attentes : producteurs, acteurs institutionnels, associations, etc. Un travail de définition des notions mobilisées dans INVENTER, et notamment « alimentation durable » est aussi attendu.
- Pour Christelle Dhainaut (DRAAF), la démarche présentée pour INVENTER correspond tout à fait au fonctionnement de la DRAAF, avec la volonté de capitaliser/mutualiser les informations et initiatives liées à l'alimentation responsable et durable sur le territoire. La question de l'échelle est fondamentale concernant les projets alimentaires territoriaux. Enfin, l'économie sociale et solidaire en lien avec l'alimentation semble être un aspect peu abordé jusqu'ici, en Auvergne.

- Concernant le logiciel proposé pour échanger (Basecamp), Christelle n'est pas certaine que la DRAAF puisse lui autoriser l'accès à celui-ci.

Projets en lien avec le PSDR :

- Jérôme a évoqué deux projets dans les cartons du Grand Clermont, qui pourraient être intéressants pour le PSDR : une étude sur l'agriculture de proximité avec l'idée de mettre en œuvre deux ou trois projets concrets de maraîchage, viticulture et arboriculture. Cette étude pourrait mobiliser en partenariat la chambre d'agriculture et la Safer, afin de proposer un cadrage des territoires les plus propices à la reconquête agricole (notamment à partir d'un travail de cartographie).
- Une seconde étude, avec le Conseil de développement du Grand Clermont, porterait sur la revalorisation des coteaux du Grand Clermont (avec l'idée de valoriser la multifonctionnalité de cette agriculture). Au niveau du SCoT, les parcelles protégées sont les parcelles viticoles, maraîchères, ou arboricoles. Parfois cependant, des incohérences sont constatées entre le SCoT et les PLU de certaines communes, notamment sur les parcelles viticoles (les données récoltées auprès de l'INAO sont peut-être trop anciennes) : certaines parcelles devraient être protégées et ne le sont pas par exemple.
- Christelle : la DRAAF a accueilli une stagiaire VAS pendant 6 mois pour travailler sur les « projets alimentaires territoriaux », ce qui a abouti à (i) un guide méthodologique téléchargeable sur le site Internet de la DRAAF et (ii) un colloque. Des travaux ont été réalisés par d'autres DRAAF sur le sujet, p. ex. Languedoc-Roussillon.

Acteurs ressources :

- Jérôme : des communautés de communes qui travaillent sur les questions alimentaires ou y sont sensibles ; des acteurs agricoles ou para-agricoles qui sollicitent le Grand Clermont pour des projets alimentaires (ex. : subvention accordée au lycée agricole de Marmilhat pour la formation de maraîchers bios).
- Christelle : les lycées agricoles, p. ex. celui de Montravel qui travaille sur le maraîchage biologique.

Echanges possibles :

- Jérôme : les fiches de présentation des études citées plus haut ; quelques travaux du Conseil de développement du Grand Clermont (groupe « Territoire de nature singulière »). Jérôme a validé la possibilité pour les chercheurs de proposer une animation lors d'une réunion du conseil de développement du Grand Clermont (ce conseil compte par exemple un représentant de Limagrain).
- Christelle : le rapport de stage de Céline Talarczyk, les guides méthodologiques (sur les plateformes d'approvisionnement p. ex.) réalisés par le Ministère en charge de l'agriculture, les résultats de l'appel à projets PNA lorsqu'ils seront diffusables.

Le calendrier des séminaires collectifs du volet ALIMENTER sera établi ultérieurement.

VOLET ACCOMPAGNER

Pascal Lièvre a rappelé que l'objectif de ce volet est de s'intéresser au pilotage un peu particulier d'un groupe composé de chercheurs et d'acteurs de terrain dont la finalité est de produire des connaissances actionnables d'une part mais d'autre part des connaissances scientifiques. Une littérature s'est développée autour de cette question en désignant ce groupe hétérogène comme une communauté épistémique. Il propose aux participants de relater des expériences d'action collective acteurs-chercheurs auxquelles ils ont participé.

Quelques expériences d'action collective acteurs-chercheurs

Les participants présentent au groupe quelques exemples de collaboration avec les chercheurs.

1- Danièle Fournioux du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (CD63) raconte son expérience dans le cadre du projet de la **Chaîne des Puys Faille de Limagne**. Le CD63 travaille avec des chercheurs depuis 7 ans. Le premier contact a d'abord concerné des disciplines de sciences naturelles (géologues, vulcanologues), puis les acteurs publics ont senti la nécessité d'aborder les questions aussi sous l'angle des sciences humaines et sociales (quelles retombées de la démarche de classement à l'UNESCO sur le territoire ?).

Il est intéressant de voir que les géologues et vulcanologues interviennent de plus en plus dans les logiques de gestion mises en place sur le territoire. Le mode de gouvernance mis en place sur le territoire est basé sur le volontariat et regroupe des collectivités, des acteurs privés et la communauté scientifique. Les premières réunions ont été révélatrices des incompréhensions entre acteurs, c'était un peu le choc des mondes. Les scientifiques sont devenus médiateurs et producteurs de débat par une posture qui a joué un double rôle :

- une parole scientifique qu'il a fallu rendre accessible (travail de vulgarisation réalisé par les chercheurs sous l'impulsion des acteurs publics) et qui proposait une approche libre et apolitique des questions liées à la qualification du bien.
- Une parole scientifique partagée entre tous les acteurs qui devient médiatrice sous l'impulsion du porteur de projet (PNR+CD63).

Cette expérience a permis au CD63 de s'ouvrir au monde de la science et de prendre du recul dans l'animation du projet. Aujourd'hui se pose la problématique de faire durer cet échange et la question de la valeur de la parole politique qui n'est plus écoutée.

Pascal Lièvre analyse ce témoignage en mettant en avant cette nouvelle collaboration chercheurs-acteurs comme un espace de médiation qui s'est construit spontanément et qui a permis le multi-apprentissage dans la perspective d'un objectif commun. Le discours scientifique permet de clarifier les positions de chacun et les acteurs construisent des objets frontières qui permettent l'enrichissement mutuel.

L'ambition du volet « accompagner » est d'analyser les conditions de réussite d'un projet et de construire l'action collective à partir d'objets frontières et d'un niveau de traçabilité et de réflexivité. Le cas évoqué est plus une équipe projet ayant un objectif précis qu'une communauté épistémique. L'apport des chercheurs est désigné ex-ante dans le projet par les responsables du projet et cet apport conditionne l'atteinte de l'objectif.

2- Christelle Dhainaut de la DRAAF Auvergne indique que ses relations avec le monde de la Recherche sont récentes, mais les services déconcentrés d'autres régions ont déjà travaillé avec les chercheurs par exemple autour des projets alimentaires territoriaux. En Auvergne, la participation de la DRAAF au projet PSDR fait suite à la rencontre de Christelle Dhainaut avec Salma Loudiyi qui l'a sollicitée pour intervenir auprès des élèves de VetAgroSup.

3- Philippe Chambon du centre AgroParisTech de Clermont-Ferrand, partage une expérience de formation-action avec des Pays sur la précédente réforme des collectivités territoriales. L'équipe de formation continue s'est retrouvée à organiser l'interaction entre chercheurs et élus pour amener les élus à réfléchir à l'organisation de leur territoire. La formation se positionnait donc comme médiateur entre les connaissances amenées par les chercheurs et les élus qui devaient se les approprier pour construire eux-mêmes leur propre savoir-faire. Avant la formation, aucune communauté de communes ne voulait fusionner, aujourd'hui elles fusionnent, donc cette expérience a fonctionné. L'équipe de la formation continue et celle de la Recherche se sont vraiment mises à l'écoute des acteurs pour les accompagner en leur donnant des éléments et les obliger à s'exprimer eux-mêmes. Le travail de formateur est ici de faciliter l'intégration des éléments de recherche pour que les acteurs formulent leur projet. De plus, dans le dispositif, la cartographie a servi d'objet frontière.

Pascal Lièvre précise qu'il s'agit d'un autre exemple d'action collective puisqu'on a un dispositif déjà établi avec une institution qui existe et des personnes qui font la médiation et sont capables à la fois de comprendre les attentes des élus et de mobiliser les chercheurs au sein d'un espace particulier qui est la formation. Il y a également une double interface qui est le formateur et la cartographie. Nous sommes ici en présence aussi plutôt d'une équipe projet en terme d'action collective que d'une communauté épistémique.

Les différents cas évoqués nous permettent d'une part de mieux comprendre les difficultés à faire travailler ensemble des acteurs de terrain et des chercheurs, car il y a une distance cognitive et d'autre part de donner à voir quelques dispositifs de médiation à même de faire face à cette distance cognitive.

Caractéristiques du volet « accompagner »

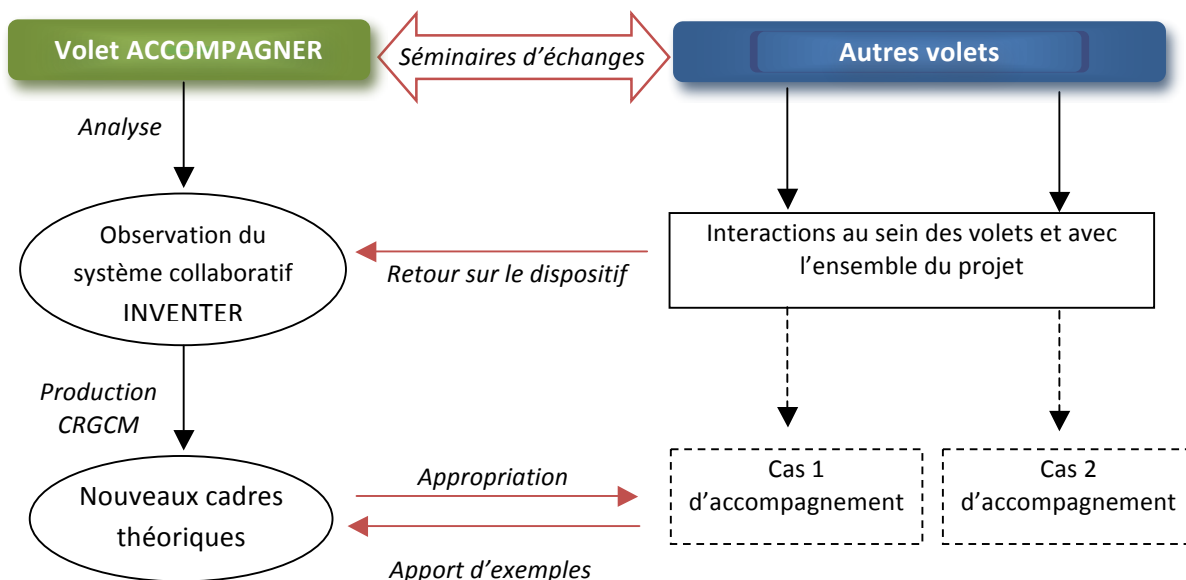
Le volet se divise en deux temps :

- Une phase interne dont l'objectif est double. Il s'agit de construire un support de réflexivité pour que le projet INVENTER fonctionne. Mais, il s'agit aussi d'analyser le dispositif collaboratif développé au sein des participants (acteurs et chercheurs) pour en dégager des règles de gestion managériales.
- Une phase externe qui valorise les résultats auprès d'un public plus large.

Le CRGCM se concentre sur l'analyse et l'élaboration de l'outil collaboratif. Des échanges de pratique avec les autres volets permettront aux chercheurs de se saisir les travaux du CRGCM et d'apporter de nouvelles illustrations d'expériences d'accompagnement.

Le calendrier des séminaires collectifs du volet ACCOMPAGNER sera établi ultérieurement.

Schéma montrant le cœur du volet « accompagner » et comment il se coordonne avec les autres volets.



OUTIL COLLABORATIF et COMMUNICATION

Le projet PSDR Inventer s'est donné comme objectif de garder trace des différents événements (réunions, séminaires...) qui seront organisés dans le cadre du projet. Pour ce faire, nous proposons de systématiquement enregistrer (audio/vidéo) les différentes rencontres que nous organiserons. Ceci permettra de répondre à deux finalités :

1. Avoir du contenu (photo, audio, vidéo) pour la valorisation du projet PSDR INVENTER
2. Avoir un corpus documentaire riche qui permettra l'analyse de la conduite du projet PSDR INVENTER, notamment dans le cadre du volet ACCOMPAGNER.

Grégoire ROUCHIT, responsable du développement numérique et des NTICE à l'IADT, rappelle que l'IADT dispose de différentes technologies qui pourront être utilisées tout au long du projet PSDR Inventer.

Parmi ces technologies, il nous informe que de nombreuses salles sont équipées de dispositifs de captation vidéo, permettant facilement de garder trace des différentes réunions, séminaires et autres manifestations organisées dans le cadre du projet PSDR Inventer. Pour cette raison, il est proposé que les différentes rencontres chercheurs/acteurs se déroulent à l'IADT, sous réserve de la disponibilité des salles.

Il est également rappelé que l'IADT dispose d'équipements de visio-conférence, qui pourront être utilisés dans le cas où des partenaires du projet ne pourraient pas assister aux réunions en présentiel.

Par ailleurs, un outil collaboratif est mis en place pour le PSDR « Inventer » par Nicolas Laroche et François Johany. Le but est de se doter d'un outil de gestion de projets en ligne pour :

- Faciliter les échanges des personnes impliquées dans le projet
 - Acteurs des territoires concernés
 - Chercheurs des différentes institutions
- Faciliter le travail des chercheurs du volet ACCOMPAGNER
- Se doter d'un outil de suivi

L'outil permettra une communication « publique » centrale sur le projet. Le participant peut communiquer via un chat, des fils de discussion, un calendrier, une plateforme d'hébergement de documents. La communication peut se faire 24/7/365.

Cet outil simplifie la préparation d'un événement, le retour sur un événement. Il aide à émerger de nouvelles idées, ainsi qu'à approfondir une notion, une question.

Les règles de confidentialité sont encore en discussion.



Les consignes d'usage vous seront envoyées ultérieurement.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Il est proposé de signer des conventions de partenariat avec chaque partenaire acteur. C'est AgroParisTech, au titre de porteur de projet, qui signera les conventions bi-latérales :

- Avec le CRCGM, en particulier sur les mouvements financiers
- Avec chacun des partenaires acteurs qui le souhaitent
- Avec l'IADT pour l'usage des salles

Les conventions comprendront :

- une partie commune rappelant les objectifs du projet, les engagements réciproques et les instances collectives (comité de pilotage, séminaires annuels chercheurs-acteurs, rendus PSDR annuels) et la propriété intellectuelle des données.

- Une partie spécifique à chaque partenaire acteur, précisant son engagement dans les différents volets, le temps imparti et les modalités de transferts (fédérations nationales, associations, ...)

Sylvie Lardon et Dominique Vergnaud feront circuler un projet dès janvier, ainsi que les fiches partenaires du dossier administration à mettre à jour (elles serviront à la rédaction de la partie spécifique de la convention).

L'idée serait de finaliser les conventions progressivement au printemps (accord du PNRLF depuis septembre, passage au CD63 autour du 20 mars 2016,

Un événement (en présence de la région, des responsables nationaux PSDR et de la presse locale) pourrait être organisé lors du séminaire chercheur-acteur d'avant l'été pour la signature officielle des conventions.

Merci à chaque partenaire de faire le relais auprès des instances officielles.

Par ailleurs, une convention est en cours de signature entre aAgroParisTech et l'IADT pour l'usage des salles de l'IADT.

CHARTRE DU FAIRE ENSEMBLE

Une chartre du « faire ensemble » sera élaborée et mise à jour au fur et à mesure de l'avancée du projet (Dater les versions car document évolutif).

Un préambule définira les notions de partenaires chercheurs, de partenaires acteurs et d'acteurs de terrain.

Elle comportera les engagements tels que la confidentialité des entretiens, la restitution collective aux acteurs de terrain, le tableau de bord des attentes, ...

Elle sera finalisée en même temps que les conventions.

RAPPEL CALENDRIER

Volet ANALYSER :

Mardi 26 janvier de 14h à 16h à l'IADT : 1° séminaire thématique

Mardi 15 mars de 14h à 16h à l'IADT : 2° séminaire méthodologique

Du 1 au 8 mars : jeux de territoire

Volet ALIMENTER : activités et dates à définir

Volet ACCOMPAGNER : activités et dates à définir

Avant l'été :

Séminaire chercheur-acteur, signature officielle des conventions, dossier de presse